

L'interprétation simultanée à l'OACI

“Monsieur le Président,...”

“Mr. Chairman,...”

“Señor Presidente,...”

L'OACI, qui est au service du plus moderne et du plus rapide des moyens de transport, se doit de faire appel à un mode de traduction réciproque également moderne et rapide: l'interprétation simultanée. Pendant une séance du Conseil de l'Organisation, le nombre de mots ainsi traduits verbalement peut atteindre 36 000 en trois heures. Mieux se comprendre afin de mieux collaborer, telle est la raison d'être d'une organisation internationale; à cet égard, l'interprétation simultanée constitue un moyen précieux de surmonter les difficultés qu'éprouvent certains délégués de langues différentes à participer activement aux débats.

C'est le 5 juin 1947, à la 2ème séance de sa 1ère session, que le Conseil de l'OACI a décidé à l'unanimité de faire acheter les appareils d'interprétation simultanée qui venaient d'être installés à l'essai dans la salle du Conseil. En même temps, le Conseil décidait que ses débats se dérouleraient désormais en français, en anglais et en espagnol. Il n'y avait pourtant que deux mois environ que les appareils d'interprétation avaient été empruntés à l'Organisation des Nations Unies. Les essais étaient concluants; ils n'étaient cependant pas une innovation.

Le système, en effet, avait fait modestement son apparition dans les débats de l'Organisation internationale du Travail vers le milieu des années trente et depuis, malgré les objections, malgré les craintes qu'il inspirait, il n'avait fait que progresser. On l'appelait alors le “Traducteur Filene Finlay” et il avait rendu des services inappréciables lors des procès de Nuremberg après lesquels le procureur général Jackson déclarait que: “sans l'interprétation simultanée, les procès de Nuremberg auraient duré plusieurs années — peut-être même eût-il été impossible de les mener à bien”. L'Organisation des Nations Unies a installé ce système peu après sa création et le Conseil national en Suisse, le Sénat et la Chambre des représentants en Belgique l'ont également adopté.

L'article 15 de la Convention internationale des Télécommunications fait directement allusion à cette méthode d'interprétation: il stipule que “dans les débats des conférences et des organismes permanents de l'Union, un système efficace de traduction réciproque en anglais, en

espagnol et en français doit être utilisé”. L'expérience de trois années à l'OACI a confirmé que l'invention et le perfectionnement de ce système constituent un apport appréciable au service de la collaboration et de la compréhension internationales.

Les lecteurs du *Bulletin* qui ont eu l'occasion d'utiliser ce système liront peut-être avec intérêt ce bref aperçu de son fonctionnement. Au surplus, il n'est pas inopportun de faire le point quant aux résultats obtenus après trois années d'expérience.

Le matériel

L'OACI dispose de trois salles dotées des appareils nécessaires à l'interprétation simultanée: microphones, casques, cabines d'interprétation et de contrôle, appareils enregistreurs, etc. L'aménagement de la grande salle du Conseil permet à 57 orateurs de participer aux débats et à 155 auditeurs de les suivre. Une deuxième salle est aménagée pour 31 orateurs et 80 auditeurs; une troisième, enfin, pour 30 orateurs et 75 auditeurs. Ce système d'interprétation doit être mobile pour plus de commodité: aussi un matériel portatif pour les réunions tenues hors du siège de l'Organisation a-t-il été prévu. Lors de la dernière session de l'Assemblée, les deux premières séances plénières se sont tenues dans l'Édifice Sun Life, à quelques centaines de mètres de l'Édifice de l'Aviation internationale: cabines et appareils portatifs ont été utilisés sans grand inconvénient et sans compromettre le rendement: le nombre des écouteurs installés permettait à 600 auditeurs de suivre les débats.

Au point de vue technique, l'équipement constitue un ensemble extrêmement compliqué de circuits électriques dont la construction et l'entretien exigent une technique et une compétence particulières. Les appareils sont habituellement conçus en fonction de tel ou tel cas précis et les divers circuits sont établis d'après des diagrammes détaillés préparés par un personnel spécialisé. A l'OACI, notamment, il a fallu trois mois pour installer les appareils d'interprétation dans la grande salle du Conseil, suivant des plans soigneusement étudiés. On trouvera, à la figure 1, un schéma du système d'interprétation simultanée installé dans cette salle. Au

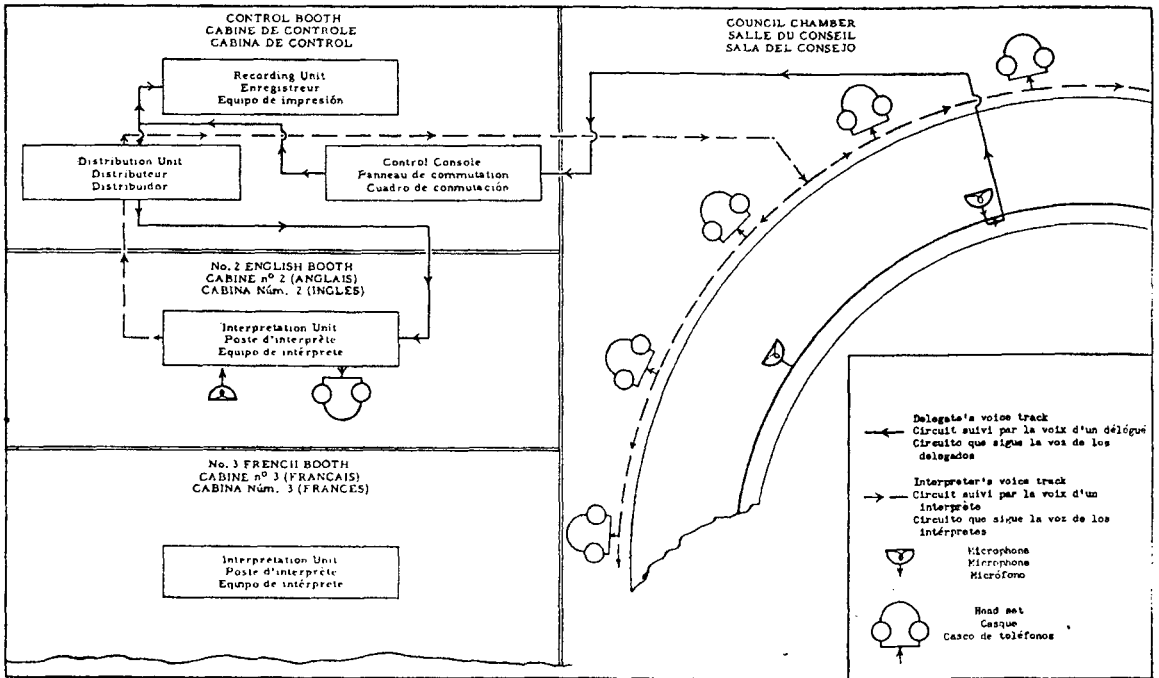


Fig. 1. Schéma indiquant le circuit suivi par la voix des orateurs et interprètes

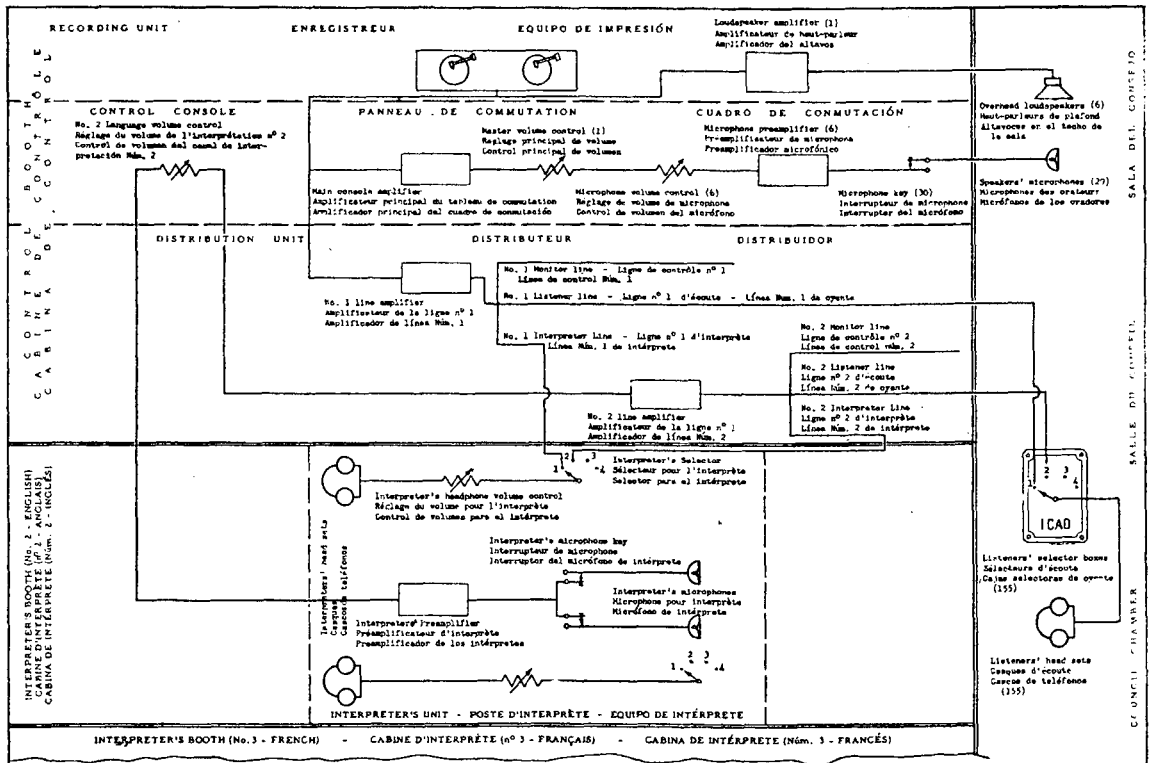
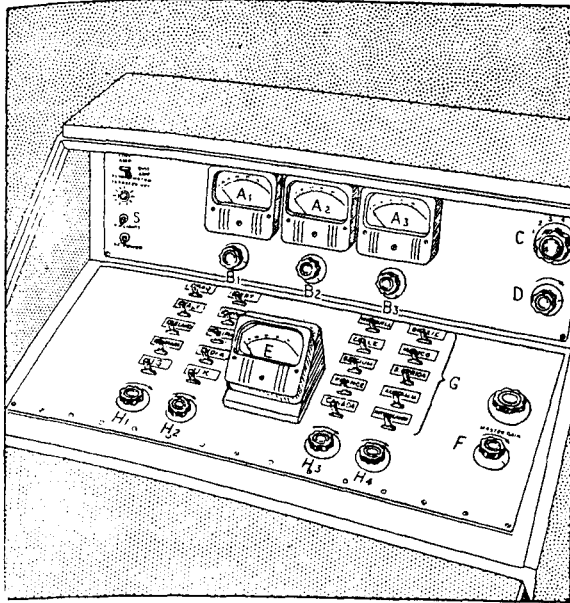


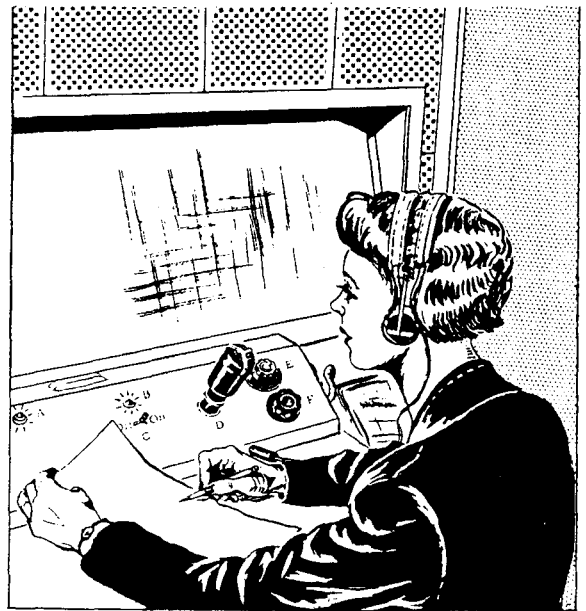
Fig. 2. Schéma général

Systeme d'interpretation simultanée à l'OACI. 4 circuits, 3 langues.
(Le nombre d'appareils est indiqué entre parenthèses.)



Panneau de commutation

A. Indicateurs du volume de l'interprétation; B. Réglage du volume de l'interprétation; C. Sélecteur d'interprétation; D. Réglage du volume du sélecteur d'interprétation; E. Indicateur du volume (orateurs); F. Réglage principal du volume; G. Interrupteurs des microphones; H. Réglage du volume des microphones; S. Interrupteur principal.



Intérieur d'une cabine d'interprétation

A. Voyant lumineux (orateurs); B. Voyant lumineux; C. Interrupteur de microphone; D. Microphone; E. Sélecteur; F. Volume.



Les conférences ont sans cesse recours à l'interprétation simultanée (les cabines d'interprétation apparaissent au fond de la salle, à gauche).

cours d'une séance, derrière les vitres bleues des cabines d'interprétation opèrent non seulement les interprètes, mais aussi un ingénieur du son qui doit suivre les débats pour régler le fonctionnement des divers appareils. En effet, de tous les microphones que l'on peut voir autour de la table du Conseil, seul celui de la présidence reste constamment branché; les autres microphones sont ouverts individuellement lorsqu'un délégué prend la parole. Au moment même où le président donne la parole à un délégué, le microphone placé devant ce dernier est branché par l'ingénieur du son. De cette manière, les bruits et parasites nuisibles sont éliminés sur les circuits d'écoute. Il suffit de manœuvrer le commutateur des sélecteurs d'interprétation pour écouter les orateurs dans la langue voulue: le circuit n° 2 transmet en anglais, le n° 3 en français et le n° 4 en espagnol. Le circuit n° 1 permet d'entendre l'orateur dans la langue qu'il parle.

Un débit rapide ne présente habituellement aucune difficulté pour l'interprète expérimenté; mais celui-ci a le moyen, le cas échéant, de faire savoir à l'assistance que l'orateur parle trop rapidement: sur la table de conférence, en face du fauteuil du président, se trouvent deux ampoules électriques, un verte et une rouge, qui servent de signal avertisseur; la lumière verte indique que l'orateur parle trop vite et la lumière rouge qu'il ne parle pas en direction du microphone.

Le dispositif électrique et mécanique du système installé dans la grande salle du Conseil est indiqué à la figure 2. Contrairement à certaines autres institutions internationales qui ont adopté le procédé de transmission "sans fil" (transmission radiophonique), l'OACI s'en tient au procédé téléphonique. En effet, une étude effectuée par nos ingénieurs du son a fait ressortir que, dans ce domaine, la radio a certaines faiblesses: prix d'achat excessif, dépenses d'entretien très élevées (il faut remplacer fréquemment la pile de chaque récepteur individuel), possibilité de brouillage dû à des sources extérieures et difficulté des réglages de fréquence.

L'interprétation

Les avantages comparés des deux formes d'interprétation en usage ("consécutive" et "simultanée") ont suscité mainte controverse. L'interprétation consécutive, la plus ancienne de ces deux formes de traduction orale, est plus exigeante puisque l'interprétation entière est donnée une fois l'exposé terminé. Pour bien peser les qualités et les inconvénients de l'un et l'autre système, il faut se souvenir que, dans le cas particulier de l'OACI, avant l'adoption du système d'interprétation simultanée, seul l'anglais était parlé au Conseil de

l'Organisation provisoire et cet état de fait apportait dans les débats un élément de gêne, au détriment de la participation de certains représentants. On peut soutenir que l'interprétation consécutive est préférable lorsque l'on n'utilise que deux langues; toutefois, lorsqu'il s'agit de plus de deux langues, le rythme des débats se trouve ralenti au point de paraître intolérable à certains et d'interdire le déroulement rapide des travaux. Le nouveau système présente donc l'avantage de gagner du temps et comporte aussi, en contrepartie, certains des inconvénients propres aux exigences de la vitesse.

Les interprètes expérimentés soulignent un avantage de l'interprétation simultanée que l'on tend trop souvent à négliger: il a été constaté que la plupart des fautes commises dans l'interprétation consécutive proviennent d'une défaillance de la mémoire de l'interprète ou d'une insuffisance de son système personnel de prise de notes. Ces défauts se trouvent presque entièrement éliminés dans l'interprétation simultanée. La différence entre ces deux systèmes est assez comparable, quant au rôle de l'interprète, à celle qui existe entre le théâtre à la radio et à la scène: point n'est besoin de voir l'interprète pour le comprendre.

En revanche, il faut retenir une autre différence essentielle, dans cette comparaison des deux systèmes: en interprétation simultanée, l'interprète dispose de moins de temps pour se reprendre, se corriger, ou s'excuser; en "consécutive" au contraire, s'il rencontre quelque difficulté au cours de son exposé, il lui est loisible d'avoir recours à l'orateur dont il traduit l'intervention et de lui demander les renseignements qui lui permettront de terminer.

Deux exemples précis témoigneront des résultats obtenus grâce à l'interprétation simultanée: lors de la dernière session de l'Assemblée, la présidence de la Commission administrative a été confiée à M. A. R. Beni (Argentine), qui a dirigé les débats exclusivement en espagnol; lors de l'Assemblée de 1949, cette même commission était présidée par M. Roland Lebeau (Belgique), qui n'a parlé qu'en français. Ainsi l'Organisation conserve son caractère international du point de vue linguistique.

D'aucuns ont prétendu que l'interprétation consécutive est nettement supérieure lorsqu'il s'agit de conférences de caractère juridique ou particulièrement technique. Cette assertion ne s'est pas vérifiée à l'OACI; dans tous les domaines, l'interprétation simultanée a permis de mener avec sûreté les débats de l'Organisation.

On a beaucoup parlé de la contention d'esprit qu'impose à l'interprète la méthode d'interprétation simultanée. Il est arrivé aux équipes

de l'OACI d'avoir à interpréter pendant plus de dix heures au cours d'une seule journée; cependant, un horaire normal ne devrait pas dépasser cinq heures par jour puisqu'il est indispensable de disposer de périodes d'étude et de repos. L'alternance des travaux de traduction et d'interprétation est salutaire à maints égards: les efforts qu'exigent ces deux activités étant d'un ordre différent, le passage de l'un à l'autre permet à l'interprète de prendre connaissance de la documentation et au traducteur de se familiariser avec le déroulement des réunions.

Enfin, la qualité de l'interprétation dans le système simultané dépend, pour une grande

part, du style de l'orateur. Si celui-ci s'exprime avec clarté et articule nettement, si son débit est modéré (150 mots à la minute environ), s'il a soin d'éviter les parenthèses trop longues et les subtilités inutiles, s'il emploie des phrases directes, on peut affirmer que l'interprétation donnera de l'original une reproduction aussi nerveuse, aussi vivante et aussi fidèle que le permet n'importe quel système de traduction improvisée. En somme, les règles qui s'appliquent aussi bien à l'orateur qu'à l'interprète, dans le système d'interprétation simultanée, ne sont autres que les règles classiques de clarté et de simplicité qui font de l'art oratoire l'art de persuader.



M. Carlos Delgado de Carvalho (debout) remercie les membres du Secrétariat de l'OACI au nom des délégués de l'UNESCO. Assis, de gauche à droite: M. H. W. Mandefield, M. L. Boussard (en partie caché), M. A. R. McComb, Sous-Secrétaire général de l'OACI, et Mme de Carvalho.

L'UNESCO rend visite à l'OACI

Le jeudi 10 août, le Secrétariat de l'OACI a reçu au siège un groupe de géographes participant au séminaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) tenu au Collège MacDonald à Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec). M. Carlos Delgado de Carvalho, directeur du séminaire, conduisait le groupe. C'était en effet au tour de l'Organisation de recevoir le séminaire auquel

quelques-uns de ses fonctionnaires avaient déjà rendu visite.

M. A. R. McComb, Sous-Secrétaire général, accueille les visiteurs au nom de l'Organisation. Dans une brève allocution, il exprima tout l'intérêt qu'il portait à cette visite, non seulement à titre personnel, mais encore sur le plan officiel.